

## Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Interpellation Urgente

**Titre :** Exploiter des hydrocarbures sous le Léman ? Non ! Réduire la consommation d'énergie, des agents fossiles en particulier ? Elémentaire, mon cher Watson !

**Initiant-e:** Johann Dupuis et consorts.

---

**Résumé :** Face aux injonctions à exploiter le gaz contenu sous le Léman, la Ville de Lausanne se doit d'exprimer publiquement son opposition. En outre pour faire face aux conséquences possibles de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en énergie, la Ville de Lausanne doit prendre une série de mesures urgentes et immédiates.

### Développement

Dans une interview du 24 Juin 2022, Philippe Petitpierre président de Gaznat et de Petrosviri, expliquait avoir été contacté par les autorités vaudoises pour relancer le projet d'extraction du gaz à Noville.

Malgré les records de chaleur, de sécheresse, de fonte des glaces et d'inondations atteints au cours de l'année 2022, une coalition de droite au niveau cantonal cherche à mettre en œuvre des politiques énergétiques accélérant et aggravant le réchauffement climatique qui prend pourtant déjà des proportions catastrophiques.

Petrosvibri est détenu majoritairement par Gaznat dans laquelle les communes de Genève (37.51%) et Lausanne (26.89%) sont majoritaires. Pour cette raison, ce conseil communal avait adopté une résolution de M. Hadrien Buclin en 2013 demandant à la Ville de Lausanne de s'opposer publiquement à tout projet d'extraction de gaz dans le Léman.

De plus, conformément à son plan climat, la Ville de Lausanne doit poursuivre et intensifier ses efforts pour renoncer complètement aux agents fossiles ainsi que pour réduire à néant les émissions de gaz à effet de serre. Dans le contexte de la guerre en Ukraine et d'une possible pénurie de plusieurs types d'énergies (gaz, mais aussi électricité), il devient urgent de mettre l'accent sur la réduction de la consommation et les économies d'énergie plutôt que le développement de sources d'énergie non-renouvelables et climaticides.

Compte tenu de cette urgence, les interpellateurs posent les questions suivantes à la Municipalité

1. Quelle est la position de la Municipalité face aux demandes de relancer des projets d'extraction de gaz à la Noville ?
2. La Municipalité compte-t-elle faire valoir son opposition à l'extraction de gaz dans le Léman via les Conseils d'administration de Petrosvibri et de Gaznat ?
3. La Municipalité compte-t-elle faire une annonce publique à ce propos ?
4. Quelles actions immédiates la Municipalité va-t-elle prendre afin de réduire fortement la consommation de gaz en ville de Lausanne et de pallier le risque de pénurie, en conformité avec son plan climat ?

5. En cas de pénuries d'électricité avérée, de quelle marge de manœuvre disposerait les SIL par rapport aux éventuelles décisions qui seraient prises à l'échelon fédéral ou cantonal ? Les SIL comptent-ils définir une liste des priorités quant aux usages/entreprises/personnes devant être approvisionnés en premier ? Si oui, selon quels critères ?

6. Quel est l'avis de la Municipalité quant à l'existence de consommations d'énergie superflues ou luxueuses à Lausanne ? Quels sont les besoins que l'on pourrait définir en ces termes selon elle ? N'est-elle pas d'avis qu'il s'agit de rapidement comprimer ces besoins compte tenu de la guerre en Ukraine et des objectifs du plan climat ?

7. Quant aux risques plus larges de pénuries d'électricité et d'énergies en lien avec la guerre en Ukraine, la Municipalité compte-t-elle enfin mettre sur pied un plan rapide de réduction et d'économie d'énergie avec notamment des actions sur : l'éclairage public, l'éclairage commercial et de nuit, les panneaux publicitaires, le chauffage des piscines, le chauffage des bâtiments en possession de la Ville ainsi que la consommation d'énergie de l'administration communale ?

Lausanne, le 30 août 2022



Johann Dupuis

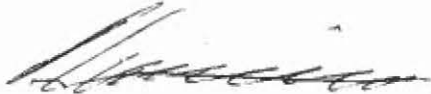


Alain Hubler

Manon Zecca

Charlotte de la Baume

Pierre Conscience



Saygi KOYUNCU  
K. Saygi

Olivia Fahmy

